

N° 0 ... 10 MARS 1995

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES

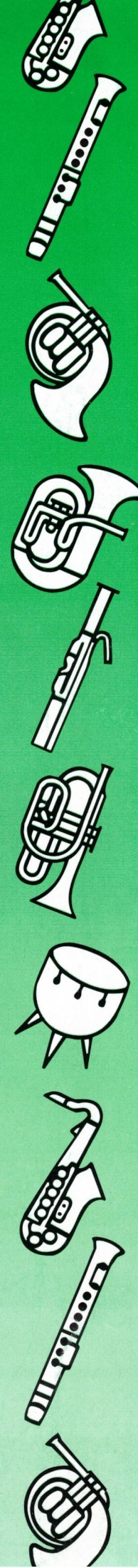


SCMV JOURNAL



VEVEY: 128^e assemblée des délégués SCMV

DAILLENS: La Lyre fête ses 50 ans

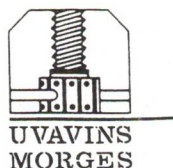




A votre service
dans toute la Suisse
Siège social: Place de Milan
Tél. 021/618 80 80



assure le bien-être



Caves à Nyon
Gilly-Bursinel
Morges

Tél. 021/804 54 54 Fax 021/804 54 55

La Tradition au service de la Qualité

Pour faire connaissance avec nos vins, offres, échantillons et dégustations, sans engagement.

Votre abonnement personnel

Je m'abonne au « Journal SCMV »
pour une année (4 numéros) à partir du N° _____
Au prix de Fr. 25.-

Coupon à retourner à Alain Bassang, Les Rennauds, 1853 Yverne

M^{me}, M^{lle}, M. (biffer ce qui ne convient pas)

Nom/Prénom: _____

Adresse: _____ N°: _____

NPA: _____ Ville: _____

Signature _____

« JOURNAL SCMV »

REVUE OFFICIELLE DE LA SOCIÉTÉ CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES

Tirage: 3000 exemplaires
Parution: 4 fois par an (1^{re} fois mai 1995)
Diffusion par abonnement personnel et par section
Format: A4
Nombre de pages: N° 0 (8 pages), N° 1 (16 pages)

Grandeur et prix des annonces:

1/16	100.-	1/2	500.-
1/8	125.-	1/1	1000.-
Couverture verso:	1/1	1300.-	

Supplément couleur: 25%
Rabais de parution: 2 fois, 15% 4 fois, 25%

Procédé d'impression: Offset (trame 60)

Documents pour impression:

Les annonceurs mettent à disposition la totalité des documents nécessaires à l'exécution des ordres. Les travaux graphiques éventuels ou les films seront facturés séparément.

Remise du matériel: 20 jours avant la parution, à adresser à:
Alain Bassang, Les Rennauds, 1853 Yverne.

Pour les sociétés de musique (SCMV), il y a un rabais supplémentaire de 10%.

Adresses utiles

Président:

Gilbert Christinet, 13, ch. des Mésanges, 1196 Gland
(tél. privé 022/364 12 68, prof. 022/363 43 06)

Vice-président et secrétaire correspondance:

Richard Oulevey, 9, ch. de la Tuilière, 1040 Echallens
(tél. privé 021/881 55 04, prof. 021/644 83 10)

Caissier:

Eric Pantet, 4, ch. de l'Esterel, 1315 La Sarraz
(tél. privé 021/866 79 02, prof. 021/341 65 07)

Secrétaire PV et SUISA:

Alex Krieger, La Passerelle, 1562 Corcelles-près-Payerne
(tél. privé 037/61 61 83, prof. 037/61 19 55)

Service vétérans:

Laurent Croset, 17, rue Bonivard, 1820 Veytaux
(tél. privé 021/963 27 15, prof. 021/651 92 52)

Ecoles de musique et journal SCMV:

Alain Bassang, Les Rennauds, 1853 Yverne
(tél. privé 025/27 20 60, prof. 021/963 61 31)

Camp d'été SCMV:

Stéphane Geslain, Roseyres 11A, 1400 Yverdon-les-Bains
(tél. privé 024/21 69 89, prof. 024/23 64 00)

Cours de musique:

André Bach, rte de Châtel, 1892 Lavey-Village
(tél. privé 025/65 20 40, prof. 025/65 30 89)

Finale solistes et petits ensembles:

Gino Muller, Musée et jardin botaniques cantonaux,
14bis, av. de Cour, 1007 Lausanne
(tél. privé 021/647 42 47, prof. 021/616 24 09)

Président commission de musique:

Blaise Héritier, 1085 Vulliens
(tél. privé 021/905 27 75, prof. 021/617 53 83)



Légende page de couverture

Au premier plan de gauche à droite:

Alain PERRETEN, ancien membre du CC – Eric PANTET, caissier – Patrice LONGCHAMP, secrétaire romand de l'AFM – Gilbert CHRISTINET, président central SCMV – Josef MEIER, président central AFM – Alexandre KRIEGER, nouveau secrétaire aux procès-verbaux – Alain BASSANG, responsable des Ecoles de musique.

Au second plan, de gauche à droite:

Richard OULEVEY, secrétaire correspondance – Laurent CROSET, responsable du service des vétérans – Jacques CHAPUIS, ancien membre du CC – Stéphane GESLAIN, responsable du camp d'été – André BACH, responsables des cours de musique.
Manque Gino MULLER, nouveau responsable de la Finale vaudoise de solistes et petits ensembles.



Ce premier numéro, appelé N° 0, doit être le départ d'une idée voulue par votre comité central et sa commission de musique.

Cette possibilité d'information apportera divers renseignements à chacun. Ce journal doit devenir le trait d'union entre les musiciens de ce canton et les divers services de la SCMV. Nous attendons aussi une participation active de vous, musiciens et musiciennes, vos idées et suggestions seront les bienvenues. Quelques encarts publicitaires permettront d'atténuer le coût de la parution. Nous vous proposons une contribution annuelle de Fr. 120.- pour l'obtention de 10 exemplaires et ceci 4 fois par année. De plus, les informations contenues dans les différentes rubriques faciliteront les contacts et les précisions seront ainsi mieux à la portée des différents responsables de vos sections. Nous vous proposons de distribuer ces informations à vos collègues de comité, directeur, membres de la commission musicale. Des abonnements supplémentaires peuvent être souscrits. Vous avez aussi la faculté d'abonner directement vos musiciens en nous communiquant les adresses de chacun. C'est ainsi certain de l'utilité de cette façon de communiquer, inscrite dans nos statuts, que je vous invite à lire, méditer, étudier tous les sujets abordés. Cette façon d'agir contribuera à une plus grande efficacité de nos services et à une certaine économie d'énergie, évitant ainsi les rappels incessants aux retardataires, ce qui soulagera notre caissier par une diminution des frais postaux. Cette manière d'informer élargira ainsi le cercle des intéressés à notre cause.

En ce début d'année 1995, je profite de ce billet pour adresser de sincères remerciements à mes collègues du comité central et de la commission cantonale de musique. Le dévouement de chacun permet de poursuivre l'idéal que nous nous sommes fixés, le développement de l'art instrumental dans l'amitié, la persévérance, le travail et le progrès. C'est aussi l'occasion de souhaiter à chaque section d'excellentes prestations musicales au cours de la saison future. N'oublions pas que les diverses productions musicales apportent joie, bonheur, encouragement et permettent de maintenir la vie dans notre canton et ses institutions.

Chère lectrice, cher lecteur de ce bulletin «0», je te souhaite d'y trouver du plaisir, des renseignements utiles et peut-être que ton propos sera dans le prochain journal. L'annonce d'un anniversaire de société, par une présentation rétrospective de 1 à 2 pages avec photos, serait acceptée avec intérêt par les réalisateurs de ce journal qui se veut à votre service.

Merci à Alain Bassang, responsable de cette parution.

Le président SCMV

Gilbert Christinet

Impressum:

Revue officielle de la Société cantonale des musiques vaudoises

Les Rennauds
1853 Yverne

Prix de l'abonnement:
Fr. 25.- par an (TVA comprise)
4 numéros par année

Tirage: 3000 exemplaires

Impression:

Imprimerie Corbaz S.A.

Adresse pour les textes rédactionnels:

Gilbert Christinet
Chemin des Mésanges 13
1196 Gland

Adresse pour la publicité:

Alain Bassang
Les Rennauds
1853 Yverne

Prochaine parution:

10 mai 1995.

Manifestations cantonales

Leysin

Camp d'été des jeunes musiciens SCMV; du 10 au 21 juillet.

Savigny

Concert final du camp d'été SCMV; 21 juillet.

Vevey

La Lyre, assemblée générale SCMV; 26 mars.

La Lyre, 3^e finale des solistes et petits ensembles SCMV; 27 et 28 octobre.

Manifestations régionales

Bavois

L'Espérance, amicale de la Plaine de l'Orbe; 6 mai.

Gland

Fanfare, giron de la Côte-Ouest; du 5 au 7 mai.

Belmont/Lausanne

L'Avenir, 71^e Régionale des musiques de Lavaux; 19 au 21 mai.

Bullet

La Montagnarde, giron du Chasseron; 21 mai.

Etoy

Fanfare, giron de la Côte-Est; 20 et 21 mai.

La Tour-de-Peilz

Union instrumentale, giron de la Veveyse; du 19 au 21 mai.

Chavannes-le-Chêne

La Persévérance, giron du Gros-de-Vaud; 3 et 4 juin.

Concise

Echo du Mont-Aubert, giron du Mont-Aubert; 10 et 11 juin.

Rougemont

Musique militaire, giron Simen/Saanenl./Pays-d'Enhaut; du 9 au 11 juin.

La Sarraz

Echo du Mauremont, giron du Pied-du-Jura; du 9 au 11 juin.

St-Triphon

La Concordia, giron du Grand-District à Villars/Ollon; 10 et 11 juin.

Avenches

La Lyre, 74^e Fête des musiques broyardes; 17 et 18 juin.

Signal de Bougy

Ecoles de musique, réunion romande de musique de jeunes; 9 septembre.

Manifestations autres cantons

Fribourg – Broc

18^e Fête cantonale des musiques fribourgeoises; du 24 au 28 mai.

Valais – Viège

Fête cantonale des musiques valaisannes; 10 et 11 juin.

Genève

Fête cantonale; 10 et 11 juin.

Jura – Cœuve

35^e Fête cantonale des musiques jurassiennes; 17 et 18 juin.

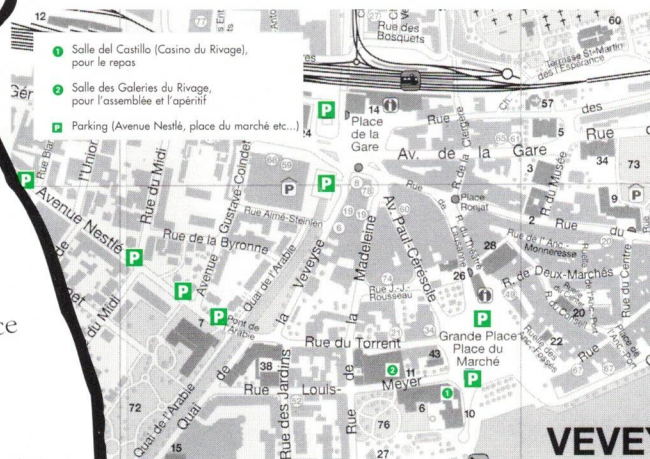
Chers Amis musiciens,

Tous les membres de la Lyre de Vevey, harmonie municipale, se joignent à moi pour vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues dans notre ville. «Vevey la Jolie» comme on la nomme si justement, est réputée pour son climat agréable. L'été, ses quais fleuris offrent aux promeneurs de multiples occasions de balades.

N'oublions pas de citer sa vieille ville pittoresque, la place du Marché, la Grenette, sous laquelle lors des Marchés folkloriques estivaux se produisent diverses sociétés de musique, le Musée suisse de la photo, ainsi que le magnifique théâtre qui vient d'être rénové. Et puis évidemment, nous ne pouvons omettre de rappeler que tous les 25 ans, Vevey vibre 15 jours durant au rythme de la fantastique Fête des vigneron. La prochaine est prévue pour 1999; qu'on se le dise!

Les membres du Comité d'organisation de cette 128^e assemblée générale des délégués SCMV ont mis tout en œuvre afin que vous tous, délégués et invités, passiez une agréable journée et que vous gardiez un bon souvenir de votre passage dans ce coin de la Riviera.

Alain Bassang
Président d'organisation



La journée sous la loupe

- 08.15** Café-croissant – Galeries du Rivage
09.00 Assemblée des délégués
 Galeries du Rivage
11.30 Apéritif – Galerie du Rivage
 Animé par la Chanson Veveysanne
12.30 Repas – Salle del Castillo
 Menu
 Feuilleté de lapereau
 Magret de canard au pinot noir
 Légumes de saison
 Pommes nouvelles rissolées
 Fromage
 Parfait glacé surprise
 Café
14.30 Animation par la Fanfare L'Amitié
 des Monts-de-Corsier et
 la Chanson Veveysanne

CONVOCATION

à la 128^e assemblée des délégués de la SCMV

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée – Souhaits de bienvenue
- Hommage aux musiciens décédés en cours d'exercice
- Remise des diplômes de membres d'honneur et vétérans cantonaux, médailles de vétérans fédéraux et internationaux, 50, 60 et 65 ans d'activité musicale (voir la liste sur la page 5)
- Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10 avril 1994 à Baulmes
- Désignation des scrutateurs
- Admissions et démissions
- Rapports: a) du président central
b) du président de la Commission de musique
c) du caissier
d) de la Commission de vérification des comptes
- Approbation des comptes et de la gestion du Comité central pour 1994
- Présentation et acceptation du budget 1995
- Nomination de la Commission de vérification des comptes pour 1995.
Les sections suivantes sont proposées: Grandvaux/Chardonne/Cully
- Election de 2 membres à la Commission cantonale de musique (voir chiffre 3 des instructions ci-contre)
- Présentation du nouveau concept des cours de musique 1995
- Présentation du «Festival de musique légère»
- Désignation de la section chargée de l'organisation de l'assemblée des délégués en 1996
- Modification des articles 2, 12, 25, 26, 28, 30, 33, 42 et 55 du Règlement de concours «Musique» + «Tambours» au complet (voir chiffre 5 des instructions ci-contre)
- Modification des articles 14 et 15 des Statuts (voir chiffre 6 des instructions ci-contre)
- Nomination des membres du Comité d'honneur SCMV
- Propositions et communications du Comité central et de la Commission de musique
- Propositions des sections: elles devaient être adressées, par écrit, jusqu'au 10 mars 1995, au président SCMV, Gilbert Christinet, 13, chemin des Mésanges, 1196 Gland.

Renseignements et instructions

1. Présence obligatoire

Selon l'article 16 nouveau des statuts:
 «L'assemblée des délégués se compose d'un délégué au moins par section. La présence de chaque section est obligatoire, ainsi que l'acquisition d'une carte de fête au minimum».
Un délégué ne peut pas représenter plusieurs sociétés.

2. Musiciens décédés

(point 2 de l'ordre du jour)
 Les sections concernées par ce point adresseront au président central, jusqu'au 10 mars 1995, les noms, prénoms, distinctions acquises, cas échéant fonction(s) dans la société, des membres décédés depuis l'assemblée du 10 avril 1994.

3. Election de deux membres à la Commission de musique

(point 11 de l'ordre du jour)
 En remplacement de MM. Olivier CHABLOZ et Patrick CHAPPUIS, démissionnaires, il appartient

aux sections intéressées de proposer deux nouvelles candidatures jusqu'au 10 mars 1995, au président de la SCMV, avec tous les renseignements utiles sur les prétendants.

4. Désignation de la section chargée de l'organisation de l'assemblée des délégués en 1996

(point 14 de l'ordre du jour)
 Les sections désireuses d'organiser cette manifestation voudront bien faire acte de candidature auprès du président central SCMV, jusqu'au 10 mars 1995.

5. Modification du Règlement de concours

(point 15 de l'ordre du jour)
 Nouveaux textes proposés:

Art. 2
 ... toutes les sections **se feront un point d'honneur** de participer aux concours cantonaux.

Art. 12
 ... d'une contribution forfaitaire par société fixée dans le cahier des charges du concours.

Art. 25
 Une section ne peut se présenter au concours **qu'avec**

les membres inscrits sur la liste nominative déposée au début de la saison. Toutes les modifications doivent être annoncées préalablement par écrit.

Art. 26

Lors du concours, le CC effectue des contrôles. Seule la liste nominative fait foi et chaque membre doit pouvoir présenter son livret de sociétaire dûment rempli et signé.

Art. 28

Supprimer le dernier paragraphe

«A la clôture des inscriptions, la CM vérifie l'instrumentation des sections inscrites».

Art. 30

... un conducteur doit être envoyé au président de la Commission cantonale de musique au moins 10 mois avant la date du concours.

Art. 33

La CM choisit des œuvres appropriées pour les morceaux imposés.

Reste supprimé.

Art. 42

1^{er} alinéa inchangé.

2^e alinéa :

Le concours de marche donne également lieu à un palmarès établi sur la base de l'art. 54.

Art. 55

1^{er} et 2^e alinéas inchangés.

3^e alinéa :

Il donne lieu à un palmarès, conformément à l'art. 42 du présent règlement.

Le règlement de concours pour tambours, intégralement modifié, figurera dans le prochain numéro.

6. Modification des statuts

(point 16 de l'ordre du jour)

Nouveaux textes proposés :

Art. 14. lettre b

Accepter et payer l'abonnement au Journal officiel de la SCMV selon les décisions du CC (montant et parutions annuelles).

Art. 15. lettre f

Le Journal de la SCMV est l'organe officiel de communication qui a force de décision.

Remarques importantes

Le responsable de chaque section s'annoncera jusqu'à 8 h 50 au plus tard à l'entrée de la salle (Galleries du Rivage, voir plan page 4) où il recevra la documentation relative à l'assemblée et, contre paiement, les cartes de fête pour le banquet.

Inscription
jusqu'au 10 mars
à l'adresse suivante :

Alain Bassang
Les Rennauds - 1853 Yvorne
Tél. 025/27 20 60

Musiciens nommés « membre d'honneur » pour 20 ans d'activité SCMV

Aclens L'Avenir

Pache Raymond - Ueltschi Gérald

Aigle Fanfare municipale

Gosteli Pierre

Avenches La Lyre

Baumgartner Charles - Stettler Walther

Bex Union instrumentale

Aymon Justin

Bullet La Montagnarde

Mermoud Claude - Paillard Brigitte
Paillard Jean-François - Paillard Sylvia

Chardonne Fanfare municipale

Brauchli Martine - Bressoud Roland

Cheseaux Fanfare

Durussel Gérald

Clarens L'Avenir

Vuadens Daniel

Combremont Fanfare

Bettex Gérald
Cosandai-Chautems Mery-Jane
Gilland Pierre-André - Ryser François

Coppet Union instrumentale

Crisinel Pascal
Indermühle Christian

Cudrefin La Persévérance

Chuard-Etter Béatrice - Vessaz Nicole

Daillens La Lyre

Lugeon Michel

Faoug Union instrumentale

Delley Edgar - Hermann Heinz
Ruch Pierre

Gilly Fanfare

Coderey Olivier - Fauchez Gaston
Sachot Gilbert

Gland Fanfare

Bussy Daniel

Grandson Corps de musique

Zbinden Didier

Grandvaux Fanfare

Schwab-Paccaud Patricia

L'Isle-Montricher Fanfare

Jaunin Fernand

Le Sentier La Jurassienne

Levy Pierre-André - Meylan Jacques

Les Plans/Bex L'Argentine

Desarzens-Marletaz Eliane

Menth-Genet Jacqueline

Les Posses Echo des Alpes

Rouge André

Mont-la-Ville La Persévérante

Poget Richard

Montreux La Lyre

Guérite Gérald - Mösching Sylvain

Perreten Charles

Morges Union instrumentale

Egger Robert

Monts-de-Corsier L'Amitié

Reymond Christian

Nyon Fanfare municipale

Henry Luc - Vioget Philippe

Oron-la-Ville Fanfare du Cercle

Rogivue Elisabeth

Payerne L'Avenir

Chassot Paul-Hervé - Haeberli Emile

Payerne Union instrumentale

Bossy Gilbert - Perrin Daniel

Senn Pierre-Alain

Perroy Fanfare

Gaillard Roland - Jotterand Patricia

Pomy La Villageoise

Ballif Jean-François

Rances/Valeyres

Echo des Campagnes

Beauverd Jean-Michel

Gygax François

Rossinière Echo du Corjon

Hämmerli Jean-Jacques

Hämmerli Michel

St-Livres Fanfare

Zbinden Claude

Thierrens L'Avenir

Pidoux Monique

Vallorbe L'Avenir

Curchod Georges

Vaulion L'Espérance

Martignier Bernard

Vuarrens L'Ondine

Kuenzi Charly

Yens Fanfare

Bolay Jean-Michel - Rossier François

Chabloz-Rittener Brigitte

Yvonand Corps de musique

Basset François

Musiciens nommés «vétéran cantonal» pour 25 ans d'activité SCMV

Aclens L'Avenir

Oberson Joseph

Aigle Fanfare

Ischer Denis - Perrod Daniel

Ballaigues La Lyre

Hirschi Michel

Bussigny La Lyre

Cuêrel Rémy

Chavornay La Lyre

Henry Jean-Luc

Combremont Fanfare

Pidoux Denis

Crissier Fanfare

Roth Bernard

Cully La Lyre de Lavaux

Pittier Gilbert

Gilly Fanfare

Burnat Robert - Cuany Jacques-Edouard

Sachot Gilbert

Grandson Corps de musique

Debétaz Louis-Georges

Grandvaux Fanfare

Genoud Jean-Pierre

L'Auberson Union instrumentale

Grand Jean-Pierre

Lausanne Police cantonale

Gruaz Jean-Paul - Matthey François

Schmid Michel

Les Diablerets Instrumentale

Gallaz Marcel - Nicolier Paul-André

Mont-la-Ville La Persévérante

Berger Jean-François

Charotton Pierre-Michel

Rochat Jean-Luc

Montreux La Lyre

Bähler Johannes

Moudon Union instrumentale

Jaggi François - Jan Philippe

Noville Echo de la Plaine

Brönmann Freddy

Nyon Fanfare municipale

Bloch Jean-François - Girardet Anne

Payerne Union instrumentale

Gaiani Marc-Henri

Penthalaz La Villageoise

Girod Claude

Pomy La Villageoise

Cruchet Jean-Daniel

Miéville Edouard

Rossinière Echo du Corjon

Grandjean Jean-Daniel

St-Légier Société de musique

Bäbi Raymond

St-Livres Fanfare

Gibaud Jean-Michel

Vaulion L'Espérance

Fahrni Gilles

Vevey La Lyre

Mayor Christiane

Yvonand Corps de musique

Cosandey Michel

Nobs Bernard

Rebeaud André

Musiciens nommés «vétéran fédéral» pour 35 ans d'activité SCMV

Aclens L'Avenir

Bloch Daniel

Belmont L'Avenir

Bovey Paul

Champvent L'Avenir

Hollenstein Bernard

Château-d'Ex La Montagnarde

Schopfer John

Chavornay La Lyre

Berthoud Jean-Paul

Cheseaux Fanfare

Weber Pierre-André

Corcelles/Payerne La Lyre

Rapin Willy

Crissier Fanfare

Girardet Gérald

Cully La Lyre de Lavaux

Pittier Gilbert

Daillens La Lyre

Chenaux Philippe - Cuhat Gaston

Thuillard André

Faoug Union instrumentale

Gehrig Robert

Gilly Fanfare

Maréchal Claude

Gimel Fanfare

Dubugnon Roger - Fazan Jean-Claude

Pasche Gérald - Pichon Michel

Gland Fanfare

Cherpillod Claude-Alain - Jaggi Daniel

Glion Echo des Alpes

Flückiger Henri

La Sarraz Echo du Mauremont

Francfort Jean-Pierre

Lausanne Police cantonale

Burnat Claude

Moudon Union instrumentale

Bigler Werner

Noville Echo de la Plaine

Borloz Alex - Fontannaz André

Pernet Jean de Ch.

Nyon Fanfare municipale

Chesaux Eric

Oron-la-Ville Fanfare du Cercle

Rittener André

Payerne Union instrumentale

Jaques Philippe - Sudan Yves

Penthalaz La Villageoise

Viret Gilbert

Pully Corps de musique

Musy André

Rances/Valeyres

Echo des Campagnes

Pichonnaz Emile

St-Légier Société de musique

Monney René

St-Livres Fanfare

Pellet Bernard

Territet Union instrumentale

Cochard Elec - Thomas Albert

Thierrens L'Avenir

Agassis Bernard - Berzin Gérald -

Héritier Daniel

Meystre Jean-Daniel - Potterat Eric -

Wuillemin André

Yvonand Corps de musique

Oertli Edouard

Musiciens honorés pour 50, 60 et 65 ans d'activité musicale

Begnins La Lyre

Peter Edouard - Rainoldi Albert

Combremont Fanfare

Ryser Albert

Cully La Lyre de Lavaux

Martin Auguste - Sottas Raphaël

Daillens La Lyre

Isely Maurice - Thuillard Marcel

Zimmermann Roland

Gimel Fanfare

Roulet Emile

Lausanne Fanfare vétérans vaudois

Borgnana Pierre

Le Sentier La Jurassienne

Capt Maurice

Le Sépey Echo des Alpes

Dupertuis Edouard

Morges Union instrumentale



Concert à Upton.



Déplacement tactique...
pour se rendre à la
Seigneurie du Triton;
magnifique endroit au
milieu des lacs canadiens.

Devant les chutes
du Niagara.

L'Echo du Chêne d'Aubonne en tournée au Canada

La saison musicale 1994 aura été une saison faste pour la fanfare l'Echo du Chêne d'Aubonne. En effet, après la sortie au mois de mars 1994 d'un premier disque CD intitulé « Feel Good? », les musiciens d'Aubonne inauguraient un nouveau costume au mois de juin 1994, puis s'envolaient le 3 septembre 1994 vers le Canada pour une tournée de concerts.

Placée sous la direction de Blaise Héritier, la formation d'Aubonne (style brass band, 30 musiciens), se retrouvait, dimanche 4 septembre à Montréal, place du Vieux-Port, pour un premier concert, en présence notamment de M^{me} Thommen, consul de Suisse.

Au Québec

Autre concert, lundi 5 septembre à St-Stanislas, petit village de Mauricie où l'accueil dans les familles fut une expérience unique fort appréciée.

Samedi 10 septembre, nos musiciens étaient les invités de la ville et de l'harmonie de Ste-Hyacinthe, harmonie avec laquelle l'Echo du Chêne entretient des relations très amicales. Un enthousiasme et une amitié réciproques devaient permettre à l'Echo du Chêne de se surpasser lors du concert de gala, organisé dans l'une des meilleures salles du Québec.

Le dimanche 11, la fanfare d'Aubonne était reçue à Upton pour le concert final. Parmi le nombreux public qui avait fait le déplacement

à Upton, on pouvait relever la présence d'un grand nombre de ressortissants suisses, résidents au Québec.

Final au Niagara

Ovation, partie officielle et réception devaient permettre à l'Echo du Chêne de terminer en beauté cette tournée de concerts.

Le voyage devait prendre fin dans l'Ontario, avec la visite des villes d'Ottawa et de Toronto, et par une excursion aux célèbres chutes du Niagara. Une expérience qualifiée d'« extraordinaire » par Blaise Héritier et les 50 participants, lesquels garderont de ce voyage des souvenirs inoubliables.

**Vous avez fait
un concert ou une sortie
inhabituels ?**

Alors n'hésitez pas à nous faire
parvenir vos articles, photos, etc.

50^e anniversaire de la société de musique La Lyre de Daillens

Daillens, village traditionnel du Gros-de-Vaud, comptant six cents habitants, peut s'enorgueillir d'avoir une vie de société bien remplie. En effet, entre le chœur mixte, le football-club, le tir à 300 m, le tir à 25 m, la Société de jeunesse et la fanfare La Lyre, on ose affirmer que l'animation est assurée tout au long de l'année. Cette année, la société de musique La Lyre va fêter ses 50 étés, les 26 et 27 août, et un petit rappel historique ne pourra que faire plaisir à ses membres fondateurs ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré tout au long de ce bail pour qu'il soit toujours renouvelé.

En octobre 1945, M. Jean Portier, agriculteur à Daillens, âgé seulement de 26 ans, musicien à la fanfare de Cossonay, apposait une affiche à la laiterie. Cette dernière invitait la population intéressée par la musique de cuivre à se présenter à une assemblée générale, au Salon bleu de l'Hôtel de la Balance, afin d'y créer une société de musique.

La fondation de la société

Dix-sept personnes, âgées de 14 à 40 ans et dont deux seulement avaient fait de la musique, se présentèrent, élurent un président, M. Gustave Girardet, un comité et un directeur, M. Jean Portier, qui le restera durant 23 ans. Les instruments furent loués entre Fr. 4.- et Fr. 6.- par mois, à charge des musiciens, en plus de la cotisation mensuelle de Fr. 0.50, et tout ce petit monde se mit au travail. Le solfège, qui à l'époque était une discipline stricte et rigoureuse dans les programmes scolaires, fut rapidement rafraîchi par M. Jean Portier et son adjoint, M. Crottaz, pensionné, ancien sergent trompette, âgé de 70 ans. Quelque huit mois plus tard, premier service à la Fête de l'arbalète à Daillens, avec cortège. Première soirée au printemps 1947 devant 150 spectateurs entassés

pour écouter la «Berce-Oreilles», comme les gens appelaient leur fanfare à l'époque, et admirer «la pièce» en deuxième partie, interprétée par les musiciens. Mais pour en arriver là en quelques mois, le garçon qui allait garder les vaches prenait son cornet avec lui... Il ne se doutait pas qu'il était déjà

moins pluvieux et la toile du toit de la cantine ayant lâché sous le poids d'une poche d'eau, la fanfare s'était retrouvée trempée jusqu'aux os devant son assiette. Cet incident avait certainement consolé le très jeune Marcel Zimmermann, qui un moment auparavant pleurait en sortant du concours parce qu'il avait fait un «canard».

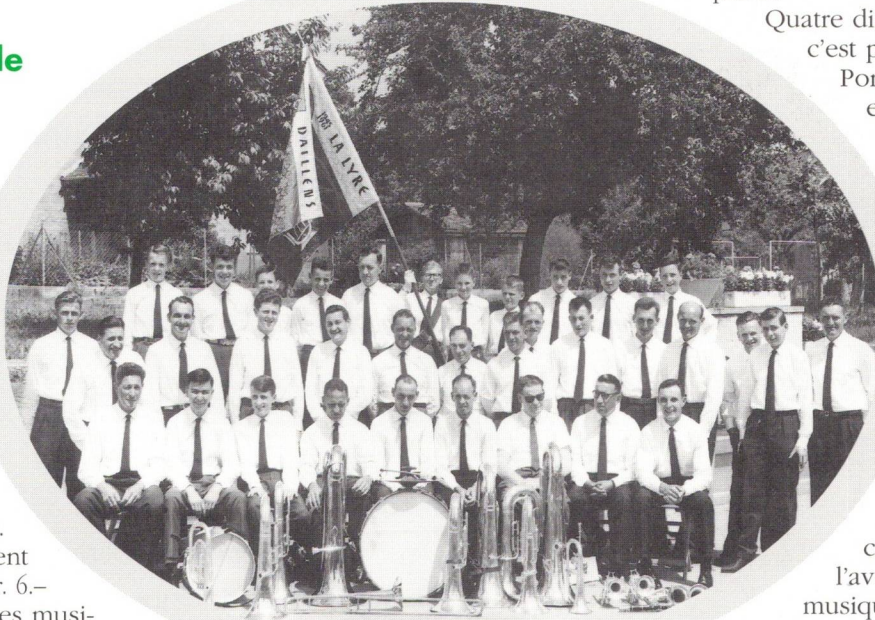
Une société en pleine forme

Le chemin était donc tracé et tous ces mordus ont tenu bon, contre vents et marées jusqu'à ce jour, pour participer à deux fêtes fédérales et cinq cantonales, ceci en usant peu... En effet, ils en sont à leur deuxième uniforme. Avec leurs amis, c'est pareil.

Quatre directeurs en 50 ans, c'est peu. Après MM. Jean Portier, Albert Roulin et Daniel Marti, M. Charles-Henri Grept ne semble pas trop malheureux en leur compagnie. Leur huitième président les salue tous, membres disparus ou présents, en relevant le bon mot d'un vétéran à qui il demandait comment il voyait l'avenir, l'école de musique, la relève etc., et qui lui a répondu très finement: «L'avenir ne nous appartient pas.»

A bon entendeur, salut.

Yvan Zwahlen, président



un précurseur en matière de lutte contre la surproduction laitière. D'autres aussi qui ne rentraient pas gouverner car la fanfare était partie en cortège chercher des lots de tombola dans les maisons, et c'est plusieurs jours après qu'ils étaient retrouvés après de longues recherches. En 1948, premier Giron à Vuarrens, premier drapeau; moyenne d'âge des musiciens: 18 ans. Il faisait un temps pour le

Vous avez un anniversaire à célébrer?

Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles, photos, etc.



Près de 180 collaborateurs, passionnés par vos défis.

Parlez-nous de vos projets.
Nous aimons communiquer.
Nous vous ferons profiter de
nos conseils et de notre
expérience.

Un suivi professionnel tout au
long de la fabrication garantit
une qualité optimale à vos
réalisations.

Avec la technicité évolutive
de notre parc de machines et
la passion de notre équipe
pour son métier, nous, Corbaz,
sommes le partenaire décisif
de vos messages imprimés.



Imprimerie Corbaz SA

Près de 180 collaborateurs, passionnés par vos défis

Avenue des Planches 22 - 1820 Montreux

Tél. 021 / 963 61 31 - Fax 021 / 963 57 34